

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le jeudi 24 mars 2022 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Attribution des subventions
- Conventions OGEC et Familles Rurales
- Taux des taxes foncières
- Comptes-administratifs 2021
- Budgets primitifs 2022
- Promesse de vente foncier le Plessis
- Demande de subvention au titre du Fonds Régional Jeunesse et Territoires
- Créations de postes
- Protocole relatif au temps de travail
- Acquisition foncière
- Cession parcelle YN 125
- Déclassement de voie dans le cadre de la ZAC Clemenceau

En Mairie, le 15 mars 2022

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

